



# DPHRS - DISPOSITIF PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT POUR LES RÉFUGIÉS STATUTAIRES

69/71 rue Archereau - 75019 PARIS

Le DPHRS a pour objectif de favoriser l'intégration durable des bénéficiaires d'une protection internationale à travers une prestation d'hébergement provisoire assortie d'un accompagnement à l'autonomie adapté à chaque situation. Un accueil de jour dénommé le CAPI et cofinancé par la DRHIL de Paris et le FAMI est adossé au dispositif.

Date d'ouverture : **fin 2003**

Capacité au 31/12/2020 : **400 places**

Nombre de logements gérés : **65 logements, dont 32 dans le parc social et 33 dans le parc privé**

## Public accueilli

### Répartition des adultes par genre

51,6 % Femmes | 48,4 % Hommes

### Composition familiale des ménages

38,5 % Familles | 61,5 % Isolés | 8,8 % - de 25 ans

### Principaux pays d'origine des personnes entrées en 2020

Nombre de personnes accueillies en 2020 :

**219, soit 110 ménages**

**Côte d'Ivoire** 59 personnes 27 %

**Afghanistan** 37 personnes 17 %

**Guinée** 21 personnes 9,6 %

**Érythrée** 16 personnes 7,3 %

**Mali** 14 personnes 6,4 %

## Activités du dispositif en 2020

Nombre de personnes entrées : **219, soit 110 ménages**

Nombre de personnes sorties : **228, soit 115 ménages**

Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : **21,7 mois**

Taux moyen d'occupation : **95 %**

Taux d'accès à l'emploi (pers. sorties) : **61 % des adultes**

Taux d'insertion par l'accès au logement pérenne (pers. sorties) : **89,6 % des ménages**

Mobilité géographique : **5 ménages, soit 13 personnes / 4,3 % des ménages sont sortis du dispositif dans le cadre de la mobilité géographique.**

Nombre de parrainages citoyens : **22 Duos de demain ont été constitués.**

## Événements 2020

Les bénéficiaires ont pu célébrer la nouvelle année avec les équipes sociales de l'accueil de jour du CAPI, du DPHRS et du PARA dans les locaux de la mairie du 19ème. Par ailleurs, face à la crise sanitaire, les équipes ont dû s'adapter et sensibiliser les usagers aux nouveaux rythmes organisationnels tels que le maintien des visites à domicile et de l'accompagnement, la distribution de masques ou les appels réguliers. 2020 aura permis la création de nouveaux partenariats avec notamment Refugeeks, Restar Refugies, la Fondation Henriette Viollet, Collectifs réfugiés, l'AP HP Avicenne, 1901 Formations, Règles élémentaires, les accueils de jour d'Aurore à Paris et ARES.

## Exemple d'un parcours d'intégration

Monsieur C. arrive en France et dépose une demande d'asile en 2010 sans avoir jamais été pris en charge. Il alterne entre hébergement chez des tiers et abris de fortune. Il est reconnu BPI en 2012 puis en 2019, sa femme et ses 6 enfants le rejoignent après une longue procédure de réunification familiale. La famille s'adresse alors à l'accueil de jour du CAPI pour trouver une solution de relogement en mobilité géographique, sans succès. Après 8 mois d'errance résidentielle, la famille est orientée vers le DPHRS pour une prise en charge d'un an couplant hébergement et accompagnement, permettant à la famille de se stabiliser. M. C. trouve un emploi, Mme est en formation linguistique et tous les enfants sont scolarisés. La famille a pu accéder fin 2020 à un pavillon dans le département de l'Essonne et poser ses valises après un parcours éprouvant.

